

Doc 27

Stigmatisation des habitants des banlieues

Les [chercheurs] ont beau montrer que les banlieues sont infiniment plus diverses que les « quartiers sensibles », la stigmatisation, couplée à la ségrégation urbaine¹, demeure très forte.

Cette caricature en dit long sur le processus de discrimination à l'embauche. « Habiter en banlieue » semble renvoyer autant à une catégorie spatiale périphérique qu'à une catégorie sociale marginale, qui priverait les personnes de tout accès au marché de l'emploi. Le taux de chômage est, de fait, deux fois et demi supérieur dans une zone urbaine sensible (ZUS) que dans le reste de son agglomération. La caricature articule l'effet quartier (la banlieue pensée comme un ghetto où se concentrent des populations jeunes, immigrées, peu diplômées, issues des milieux populaires-catégoriques davantage touchées par le chômage que les autres) et l'effet origine

▲ Dessin de Lasserpe, paru dans *La France des marges*, 2017.



(le candidat a la peau noire). Ce déterminisme spatial et ethnique, qui verrait toute l'identité d'une personne déterminée par son lieu de résidence et sa couleur de peau fonctionne selon le principe de la stigmatisation par association spatiale ou l'« effet de lieu » (P. Bourdieu). Il n'en faut pas plus pour que le cercle vicieux s'enclenche : venir de « banlieue », c'est forcément être pauvre, de couleur, immigré, peu diplômé, peu travailleur, peu compétent, bref une personne qu'il ne vaut mieux pas embaucher ! En retour le taux de chômage important qui règne dans les « quartiers » serait la preuve de l'incompétence de leurs habitants.

Olivier Milhaud, « Ségrégation urbaine et stigmatisation », in *La France des marges*, *Documentation photographique* n° 8116, La Documentation française, 16 mars 2017.

1. Séparation dans l'espace urbain des lieux de vie de différents groupes sociaux.

Doc 29
Nagrad 2019

Les débuts d'une carrière délinquante

« Plus d'école, la merde à la maison, la galère, l'ennui, la solitude. J'ai commencé à traîner avec des gens un peu comme moi, un peu rebelles, qui m'ont emmené vers les chemins que j'ai pris par la suite. J'ai commencé à traîner avec un copain, Jeff. C'est lui qui m'a fait changer de style de vêtements. [...] J'ai changé pour être comme tout le monde, jeans, bandana, paire de Creeks, petit blouson à carreaux. Vans et compagnie, style plutôt agressif pour l'époque. C'était la mode. Ensuite, j'ai fait comme tout le monde : pour en avoir, j'ai volé. [...] La prison, ça n'a jamais eu pour effet de me faire revenir du bon côté. À cause de ma réputation, les gens me faisaient confiance et me proposaient des affaires. Plus tard, je devais avoir 18 ans quand j'ai rencontré en prison un grand frère qui avait 10 ans de plus que moi. Il m'a invité dans sa cellule, on a beaucoup discuté. Quand il est sorti, il s'est occupé de moi, il m'a envoyé des mandats, de la sape. Il a été l'ami que tout le monde rêve d'avoir en prison. Quand je suis sorti, il m'a retrouvé à Corbeil. Il avait un plan, on a discuté, il m'a proposé de le faire avec lui, j'ai accepté. On a braqué un grossiste vendeur de drogue ; c'est la première fois que je gagnais une aussi grosse somme d'argent : 77 000 francs. Ensuite, il a fait appel à moi régulièrement. C'est à partir de là que les choses ont changé dans mon esprit, que j'ai commencé à braquer et faire des trafics. »

■ Lamence Madzou, *J'étais un chef de gang*, © Éditions La Découverte Poche, 2009.

1. Repérez dans le texte les éléments qui correspondent aux trois étapes décrites dans le document 3. Vous pouvez pour cela réaliser un tableau sur trois colonnes représentant ces étapes et les compléter.

2. Construisez un schéma qui illustre et modélise le processus de déviance par stigmatisation et interaction.

Doc 28

La déviance, renforcée par la stigmatisation

« [H. S. Becker] identifie les trois phases qui impliquent à la fois un comportement objectivement et socialement jugé déviant et la représentation personnelle de celui qui le commet. La première étape est celle de la transgression d'une norme. Ce moment est évidemment à lui seul insuffisant pour nous permettre de parler de mode de vie déviant. Le geste de transgression peut avoir été commis en secret, ne s'être produit qu'une seule fois, avoir immédiatement été rattrapé et corrigé sous la menace d'une répression ou du simple sentiment de culpabilité. Pour commencer à parler de carrière déviant, il faut une deuxième phase, c'est-à-dire la désignation publique. Par ce mécanisme de stigmatisation, on attribue socialement à l'individu un nouveau statut qui pourra avoir des effets déterminants sur son identité sociale et personnelle. Enfin, on peut parler de déviance en termes de carrière lorsque, dans une troisième phase, l'individu intègre un groupe organisé s'adonnant à des comportements déviants. Cette adhésion facilite la continuation des pratiques déviantes tout en conférant une légitimité et un sentiment d'appartenance à tous ceux qui sont impliqués dans le même processus. »

■ Stéphanie Garneau, « Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation », theses.univ-lyon2.fr, 2006.

Doc 29
Haliev 2019



Erving Goffman, sociologue américain (1922-1982), dans son livre *Stigmate* (1963), définit le stigmate comme une caractéristique propre à un individu et qui peut le discréditer aux yeux des autres ou le faire passer pour une personne d'un statut inférieur. Ce stigmate peut aussi bien être physique que social ou culturel (maladie mentale, handicap, couleur de peau, accent, orientation sexuelle, addiction à la drogue, etc.). Ceci conduit alors à un processus de **stigmatisation**, c'est-à-dire au fait que la personne ou le groupe ainsi désigné est rejeté, mis à l'écart.

Doc 29
Haliev 2019